

Portes Infos

N° 49 - Octobre 2013



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
■ Concours des maisons fleuries.....	4
■ Repas solidaire, partager plus qu'un repas.....	4
■ Le club Ambroise Croizat.....	5
■ Soirée dansante du GEM.....	5
■ Club Apron.....	5
ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ	6
EMPLOIS D'AVENIR	7
CULTURE	
■ Inauguration de la médiathèque.....	8-9
■ Soirée des arts de la rue.....	9
■ Journée du patrimoine.....	9
ALBERT CAMUS	10-11
AUX URNES CITOYENS !	12
ACTUALITÉS	
■ La poste en travaux.....	13
■ André Lanier nous a quittés.....	13
■ Guy Juan s'en est allé.....	13
ÉCONOMIE	
■ Valence services.....	14
■ Multi-services.....	14
■ La cigale et la grenouille.....	14
SPORT	
■ Challenge Alain Hartz.....	15
■ US Véore XV, le cercle des partenaires s'agrandit.....	15
CULTURE	
■ Mémoire vivante a 20 ans.....	16
■ Salon des vins.....	16
■ Nouvelle saison pour le Train-Théâtre.....	17
■ Cassis, un poème en Provence.....	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture : la médiathèque p 8 et 9

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcperteslesvalence.fr

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

Samedi 26, lundi 28 : Les Cèdres

NOVEMBRE

Samedi 2, lundi 4 : Gauthier

Samedi 9 : Chœur

Samedi 16, lundi 18 : Les Cèdres

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.

Tél : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain
Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-18h

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 14h-17h (sur rdv)
04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique.

Jeudi 14h-17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

Jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Mercredi 10h-12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h30-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h

et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative),
jeudi 18h-19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) mercredi 16h-18h au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), mercredi 15h-17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), mardi 16h30-18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie jeudi 7 novembre 9h-10h.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cypille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud,
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



La fiscalité doit être juste

Le projet de Loi des finances qui fixe le budget de l'Etat pour 2014 confirme le noir scénario : les dotations financières de l'Etat aux collectivités territoriales seront bien diminuées de 1,5 milliards d'euros. Tous les maires que je rencontre sont comme moi traversés par un sentiment d'inquiétude. Les communes ne portent pas la responsabilité de la dégradation de la situation financière de l'Etat, elles concourent à l'activité économique en prenant à leur charge plus de 70% des investissements publics. De plus, l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier, si elle est confirmée, aura une répercussion sur les dépenses des collectivités et ce n'est pas une bonne chose.

Notre commune se développe et réalise des investissements dans tous les secteurs qui concernent votre quotidien. Une hausse de la TVA est d'autant plus inacceptable à l'heure où les plus riches et les grandes entreprises se voient gratifiés de cadeaux fiscaux, où l'évasion fiscale se chiffre par dizaine de milliards ! Non, il n'y a pas trop d'impôts ! Par contre, ils sont répartis injustement. Le patronat français s'est vu offert par le Gouvernement une baisse de 20 milliards de sa contribution fiscale (crédit impôt compétitivité) accordée sans contrepartie pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Cela fait baisser d'autant les recettes fiscales.

Portes-lès-Valence aura eu à supporter la suppression de la taxe professionnelle en 2009, ce qui bien évidemment lui a imposé des contraintes budgétaires nouvelles. Dans le même temps, l'équipe municipale, appuyée par le directeur des services, a su s'investir avec justesse dans la communauté d'agglomération. Dans ce contexte inédit, notre commune a maintenu le cap qu'elle s'était fixée. Nous devons nous en féliciter. La gestion de nos finances est saine et n'a connu aucun dérapage comme en attestent les fiches de situation financière rendues par la Direction Générale des Finances Publiques.



J'aurai l'occasion le 16 décembre prochain de présenter à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à chacun d'entre vous lors de réunions publiques, les orientations budgétaires pour le budget communal et je rendrai compte de nos bons résultats comptables. Ce sera aussi le moment de présenter la Loi des finances 2014 qui aura fait l'objet d'un vote par les parlementaires. La logique du budget de l'Etat aura, je l'espère, été corrigée.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Concours des maisons fleuries

Les portoises ont la main verte.

Véritable institution pour les habitants, le concours des maisons fleuries a réuni de nombreuses personnes mardi 1^{er} octobre dans la salle des mariages.



Les habitants concouraient dans 5 catégories : jardins fleuris "ordonnés", jardins fleuris "en liberté", terrasses fleuries, jardins potagers et balcons fleuris/habitat collectif, plus un prix d'encouragement. « Je tiens à associer le ser-

vice espaces verts de la ville à cette initiative, qui par leur travail contribuent quotidiennement à l'embellissement de la ville » a souligné Pierre Trapier lors de son discours d'accueil.

Les habitants, passionnés de jardinage, œuvrent chaque jour à embellir la ville en agrémentant leurs jardins, leurs balcons ou leurs terrasses de fleurs et plantes en tout genre. « D'année en année, le concours prend de l'ampleur, de nombreux habitants rivalisent d'audace et de créativité en réalisant des jardins de plus en plus colorés et élaborés. Je tiens à remercier les membres des conseils de quartiers, pleinement investis dans cette initiative » a tenu à préciser Jean-Michel Bo-

chaton durant sa prise de parole. Les lauréats 2013 se sont vus remettre des mains du maire, Pierre Trapier, des "bons d'achats", sous l'œil attentif de Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, tous deux adjoints au maire et d'Huguette Hély, Nicole Brunet conseillères municipales. Etaient également présents Denis Sausse, responsable des espaces verts de la ville accompagné de deux agents communaux. Les récompenses ont été remises à tous les gagnants, (60 € pour le premier, 40 pour le second et 30 pour les suivants) pour la qualité de fleurissement de leurs balcons, terrasses ou jardins. Cette année il y a eu une innovation, le jury a décidé de récompenser les jardins potagers. A l'issue de la remise des prix, un apéritif convivial a clos la cérémonie. Les discussions ont ensuite beaucoup tourné sur les différentes techniques de jardinage.

Liste des lauréats sur le site : www.portes-les-valence.fr

Repas solidaire, partager plus qu'un repas.

Inaugurée en décembre 2011, l'épicerie sociale "La Passerelle" a pris son envol et constitue un lieu supplémentaire de solidarité pour les familles portoises qui se retrouvent dans une situation difficile. Les activités mises en place depuis près de deux ans, sont nombreuses. Ainsi, ce vendredi 20 septembre à midi, les bénéficiaires et les bénévoles de l'épicerie sociale "La Passerelle", se sont re-

trouvés dans la salle des mariages pour un repas partagé.

« Je vous remercie d'être présents pour ce repas. Je tiens à saluer tous les bénévoles pour leur implication. C'est grâce à leur engagement au sein de l'épicerie sociale, que celle-ci fonctionne et est utile auprès des bénéficiaires » a déclaré Nelly Pagès, responsable de La Passerelle et conseillère en économie familiale. A l'issue de l'allocution d'accueil, direction le buffet ! Celui-ci avait les couleurs et les accents des quatre coins du monde. Bénéficiaires et bénévoles ont partagé le repas dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

De nombreuses initiatives vont prochainement voir le jour, comme par exemple l'intervention d'une diététicienne, ou encore un atelier pour faire soi-même des produits cosmétiques et d'entretien. L'intervention de l'association "culture du cœur" favorise l'insertion par l'accès à



la culture, aux sports et aux loisirs. D'autres ateliers seront animés par les bénévoles comme par exemple un atelier cuisine, couture ou encore loisirs créatifs. Comme on le voit, l'épicerie sociale est bien plus qu'un lieu de consommation, c'est un espace de rencontres et de solidarité où l'humain est au cœur de la démarche. Depuis le 1^{er} janvier, 124 bénéficiaires ont reçu l'aide de l'épicerie sociale et solidaire.

Yann Etienne



Le club Ambroise Croizat :

c'est reparti...

Le club Ambroise Croizat est une des associations les plus dynamiques de notre commune, avec plus de 300 adhérents et des activités multiples. Tout cela sous la houlette de son nouveau président, Michel Debeaux, -qui a succédé à Pierre Sapet- entouré par un conseil d'administration d'une quinzaine de membres.

Rappelons d'abord que le foyer du club, rue Aragon, est ouvert tous les après-midi, avec un goûter offert (boissons et gâteaux) et de nombreuses possibilités de distractions (belote, tarot, scrabble, etc.). Le mardi après-midi, même chose au quartier Ouest, salle Fernand Léger. Un concours de belote a lieu un vendredi

sur deux et un concours de pétanque se déroule chaque vendredi, de mai jusqu'au 18 octobre, date du dernier concours de pétanque qui est suivi de la traditionnelle soupe au lard. Concernant les repas organisés salle Brassens, on notera la date du repas de Noël le 12 décembre et celui du réveillon du jour de l'An du 31 décembre. De nombreuses sorties sont également programmées : la prochaine du 13 au 15 décembre à Rosas (Espagne). En 2014, du 12 au 17 mai, les lacs italiens et Venise sont prévus. Il est possible d'échelonner les paiements. Vous pouvez vous inscrire dès à présent. D'autres sorties sont en projet en 2014 : feu d'artifice à Annecy, bouillabaisse à Marseille, marché à l'Isle sur la Sorgue, voyages aux Canaries, à



Toulouse et sa région... Rappelons les autres activités du club : la randonnée du mercredi, la danse le mardi soir (salle F. Léger), la gym le vendredi matin (salle F. Léger), la chorale La Pastourelle le jeudi après-midi (au foyer). Sans oublier l'implication du club dans le Téléthon en décembre. Bien évidemment, ces activités ne sont possibles que grâce aux nombreux bénévoles et l'aide de la municipalité (locaux à disposition, prêts de salle, subventions). Retraités, préretraités, n'hésitez donc pas à venir rejoindre ce club très dynamique. Une permanence est assurée tous les jeudis matin, de 9h à 11h, au siège du club, rue Aragon.

Soirée dansante du GEM

Samedi 9 novembre, le GEM éCLAIR (Groupe d'Entraide Mutuelle) fondée par l'ADAPT (centre des Baumes) et l'association des familles de traumatisés crâniens 26-07 vous attendent pour sa première soirée dansante à la salle Fernand Léger de Portes-lès-Valence. Les fonds récoltés lors de cette soirée serviront à la réalisation de projets qui tiennent à

cœur aux adhérents, comme par exemple des séances d'équithérapie, d'art thérapie ou encore des sorties découvertes. Le GEM est une association de Loi 1901. Elle est installée dans le centre commercial des Arcades depuis le 12 octobre 2012. Le but de cette association est de venir en aide aux personnes victimes d'une lésion cérébrale acquise, suite

à un traumatisme crânien ou un AVC. L'objectif du GEM est de proposer un lieu d'accueil convivial et de recréer du lien social.

Pour plus de renseignements et vous inscrire à cette soirée, veuillez contacter le GEM au 09 80 88 53 06 ou 06 82 74 07 10 ou par mail : gemvalence@gmail.com.



Club Apron

Pour la 5^{ème} année consécutive, le club Apron, bien connu par les aficionados des bêtes avec nageoires et branchies, a organisé sa traditionnelle bourse aux poissons le dimanche 22 septembre à l'Espace Cristal. Durant cette journée, les nombreux visiteurs ont pu parcourir les allées dans lesquelles étaient exposés de nombreux aquariums d'eau de mer et d'eau douce. Le public était à

la recherche de la perle rare ou simplement là pour admirer les nageurs multicolores venus du monde entier.

Les visiteurs ont également pu acheter de quoi aménager l'habitation de leur animal favori en se procurant par exemple des coraux ou des plantes, histoire que leurs compagnons à écailles se sentent comme des poissons dans l'eau.

Éducation et citoyenneté

Une convention entre le collège et la municipalité

L'idée a germé lors de différentes réunions de la commission extra-municipale "jeunesse". Elle répond à une préoccupation commune : faire participer des élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, à des fins éducatives. Dans ce cas, pourquoi ne pas conjuguer nos efforts et travailler ensemble, dans le respect des missions de chacun, pour favoriser la responsabilisation de certains collégiens.

C'est sur ces bases que Mme La Torre, principale du collège, en lien avec M. Chaabi, conseiller municipal délégué en charge de la jeunesse a travaillé à l'élaboration d'une convention entre le collège et la commune.



Depuis, le conseil municipal de Portes et le conseil d'administration du collège Jean Macé ont donné respectivement leur feu vert à cette convention. Mais pas question évidemment de faire n'importe quoi. La législation (code de

l'éducation) fixe le cadre des obligations du collège et de la municipalité, pour assurer le suivi du dispositif. Mais que dit cette convention ? Quel en sont le contenu et les objectifs ?

Elle a pour objet de déterminer les règles que le collège et la municipalité appliqueront en direction d'élèves sanctionnés d'exclusion temporaire de l'établissement scolaire. L'objectif est que l'élève mesure la portée négative de son acte. In fine, si l'élève prend conscience de ses actes, mais aussi de ses capacités à respecter son environnement, la mesure aura été bénéfique pour lui et le collège. Concrètement, il s'agit de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives, au sein des services de la mairie. Bien évidemment, une telle convention ne s'applique pas si les actes commis par l'élève sont d'un haut niveau de gravité, auquel cas d'autres mesures de sanctions s'appliquent.

Notons enfin que les éducateurs de la Sauvegarde de l'enfance sont pleinement partie prenante de cette convention et des actions entreprises, pour favoriser le processus de responsabilisation de l'élève en difficulté.

Yann Etienne



Rencontre avec Mme La Torre, principale du collège Jean Macé.

Portes-Infos : quels sont les élèves qui bénéficient de cette initiative et comment se passe la collaboration avec les différents acteurs ?

Mme La Torre : « Les élèves que nous proposons sont en rupture scolaire et sociale. Les sanctions du collège n'ont plus de sens pour eux, ces enfants se sentent perdus, en recherche de quelque chose. Nous travaillons en étroite collaboration avec le maire et les élus de la municipalité qui sont très préoccupés par l'avenir des élèves en décrochage sur la commune, les éducateurs de la prévention et la MJC-Centre social. Tous ensemble, nous cherchons des solutions pour aider les élèves en difficulté ».

PI : Qu'apporte cette convention aux enfants du collège ?

Mme La Torre : « Les élèves grâce à cette initiative sont pris en charge par des adultes. La sanction se déroule à l'extérieur du collège, mais on ne se débarrasse pas de lui, on l'accompagne tout au long de la sanction. L'élève découvre un autre lieu de vie, des métiers et rencontre du monde. Il se réconcilie avec les gens et les règles. L'enfant devient un véritable acteur de sa propre sanction, et ceci le responsabilise et le valorise. Si je peux me permettre cette image, un enfant c'est comme une plante : pour croître il lui faut un tuteur et un terreau fertile. La convention permet d'aider les enfants à devenir grands, à être des adultes, c'est une véritable démarche citoyenne ».

PI : Quels sont les retours de la démarche ?

Mme La Torre : « Les élèves, après avoir réintégrés l'établissement, travaillent différemment, se sentent mieux avec le personnel enseignant et eux-mêmes. Nous avons également un grand retour positif des professeurs ainsi que des parents. Depuis le début de l'année, 6 élèves sont concernés par cette initiative sur l'ensemble de la commune.

Emplois d'avenir

La municipalité embauche trois jeunes.

La collectivité s'engage dans son rôle de formateur. Dans l'optique de mettre sa pierre à l'édifice de l'insertion des jeunes, la commune a signé 3 contrats "Emplois d'avenir".

Précarité économique, précarité sociale, précarité sanitaire et médicale, impossibilité d'accéder à un logement autonome et de qualité : dans la tête de nombreux jeunes et de l'immense majorité de la population, jeunesse rime avec "galère". Et le fatalisme gagne les esprits, comme si, après tout, il fallait en passer par là pour avoir droit plus tard à un avenir plus radieux. Les Emplois d'avenir ont pour ambition d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés, ainsi que les per-

sonnes bénéficiant de la qualité de travailleur handicapé de moins de 30 ans. Ces contrats seront assortis d'une aide financière qui ne prend pas l'aspect d'une exonération de cotisations sociales mais d'une aide directe aux employeurs. En effet, l'Etat paiera leur rémunération à hauteur de 75% du SMIC pour une durée de 3 ans. Cela se traduit pour les jeunes salariés comme les employeurs par une moins grande précarisation des contrats et une meilleure formation des salariés. Très

attachée aux politiques en faveur de la jeunesse, de l'emploi et de l'insertion, la municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de s'impliquer activement dans le cadre du nouveau dispositif gouvernemental des emplois d'avenir. Le conseil municipal a ainsi adopté lors de sa dernière séance, une délibération portant sur la création de 3 emplois d'avenir à plein temps, au sein de la collectivité : un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), un agent de proximité rattachés à la police municipale et un recrutement issu du réseau Cap emploi, qui intègre les services techniques de la ville.

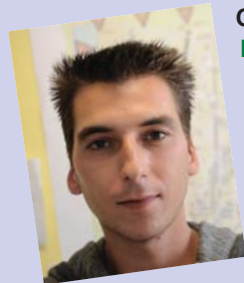
Yann Etienne

Portes-Infos : Pourriez-vous vous présenter brièvement ?

Gabriel Breyse : « J'ai 25 ans et j'habite depuis un an sur Portes, je pratique différents sports et j'ai une formation de cordiste ».

PI : Quelle est votre mission d'agent de proximité ?

GB : « Mon rôle est d'aller à la rencontre des jeunes, de discuter avec eux et comprendre leurs préoccupations, les amener vers les structures associatives, vers les professionnels ou organismes qui leur apporteront une réponse concrète. J'aime le dialogue avec les citoyens et créer des liens avec eux en toute confiance. Je me rends sur le terrain régulièrement, j'effectue un travail constructif afin de les motiver. Je me rends par exemple dans les écoles et au collège de la ville pour échanger avec les élèves, leur apprendre à se respecter et à respecter leur environnement, pour les aider à devenir des citoyens pleinement responsables. En tant que médiateur, je réponds aussi aux demandes de la population. Je travaille en étroite relation avec les différents partenaires comme la MJC-Centre social, la Sauvegarde de l'enfance et les services de la mairie. »



Portes-Infos : Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cyril Cerdan : « J'ai 26 ans, j'ai travaillé dans le bâtiment en tant qu'ouvrier polyvalent. J'aime le sport, je pratique régulièrement le tennis, le foot et la boxe ».

PI : Quel est votre rôle en tant qu'agent de surveillance de la voie publique ?

CC : « J'ai différentes missions, comme par exemple, aller à la rencontre des citoyens pour échanger avec eux et développer le lien social. Mon rôle est de privilégier la discussion pour entendre les préoccupations et les questionnements des portois et des portoises. Je suis également présent aux abords des écoles afin de sécuriser les entrées et les sorties des enfants. Je m'occupe des problèmes de stationnement et de circulation des véhicules. J'effectue aussi un travail administratif, au sein des locaux de la police municipale. »



Portes-Infos : Pourriez-vous vous présenter brièvement ?

Kevin Alavoine : « J'ai 19 ans et suis domicilié sur la commune, je m'occupe avec mon père du club de foot de Portes-lès-Valence. J'aime aussi faire des balades à vélo dans la région ».

PI : Quelles sont vos missions au sein des espaces verts de la municipalité ?

KA : « Je connaissais déjà un peu le travail grâce à des stages effectués aux espaces verts de la ville, j'ai vraiment accroché à ce métier. Mes missions sont très diverses, je m'occupe de la taille des arbres comme du débroussaillage et de la tonte des pelouses. Mais mon travail ne s'arrête pas là, je travaille aussi avec une équipe chargée des plantations qui assure la création et l'entretien des jardins et des espaces verts de la ville. J'aime m'occuper du fleurissement, je trouve qu'il est important pour les habitants d'avoir une ville fleurie, cela la rend agréable à vivre ».





Après 7 mois de travaux, la médiathèque de Portes a ouvert ses portes. Plusieurs centaines de personnes sont venues samedi 21 septembre à 11h30 pour son inauguration officielle en présence de nombreuses personnalités.

Le geste est simple : se promener dans les allées avec comme seul guide le désir, la passion ou encore une soif d'informations. Le but : passer un moment d'intimité en compagnie d'un ouvrage. Arrivé à ce stade, il y a plusieurs techniques de recherche : se laisser appeler par l'ouvrage ou aller à sa rencontre. Certains, par contre, ont déjà en tête une idée bien précise avec titre et auteur. D'autres encore vont se renseigner auprès des passagers du jour de la médiathèque : « excusez-moi, je cherche un roman, un livre historique,... vous pouvez me conseiller ? » D'autres enfin vont se rendre auprès du personnel à la recherche de renseignements plus précis : « Je suis étudiant en lettres, en sciences, en droit, je suis un passionné de romans d'aventures, je suis à la recherche d'un livre sur tel sujet, pouvez-vous me renseigner s'il vous plaît ? » Une fois la pépite trouvée, il y a deux solutions pour satisfaire sa curiosité, soit s'installer au sein de la médiathèque confortablement lové sur l'un des fauteuils rouges comme la passion, ou sur un des poufs si accueillants... Ou alors, prendre le livre, se rendre au bureau et l'emprunter pour le lire chez soi, dans l'intimité, sous la lampe de son salon. À chacun son lieu, le plus important est de se sentir bien. Que l'on soit chez soi, à la médiathèque, la finalité est la même : une invitation au rêve, à la découverte ou au voyage... Une médiathèque c'est cela, des

Inauguration de la médiathèque

Un livre grand ouvert sur la culture

rencontres entre des hommes, des femmes et des ouvrages. Une médiathèque, c'est un haut lieu de culture, d'une culture partagée. Elle se doit d'être ouverte à toutes et à tous, en un mot, populaire. La médiathèque est à nous tous, adultes et enfants, que l'on soit fans de mangas, passionnés de livres scientifiques, que l'on souhaite devenir pour un instant héros de romans ou fin limier d'un policier.

L'inauguration d'un lieu dédié aux savoirs et à la connaissance est toujours un événement pour une commune. Samedi 21 septembre, les 300 personnes présentes ont savouré leur "nouvelle" médiathèque qui dispose maintenant de 120m² supplémentaires, mis à disposition par la mairie de Portes. Dans ce nouveau lieu, 9 postes informatiques ont été installés. La médiathèque bénéficie désormais pour le grand bonheur des usagers, de salons de lecture, de coins de détente et également d'espaces de travail. Le nouvel espace culturel est plus lumineux, mieux agencé et dispose d'un mobilier design. « 7 mois de travaux pour qu'enfin aujourd'hui les 1800 abonnés, retrouvent un lieu plus accueillant. Avec plus d'espace et plus de fonctionnalité, c'est une véritable remise à neuf et ceci grâce à 4 acteurs principaux : les élus de Portes, l'engagement de Valence Agglo pour la culture, la compétence de l'architecte et le travail de l'ensemble du personnel dirigé par Marie Ransant » soulignera dans son discours inaugural Alain Maurice, maire de Valence et président de Valence Agglo. La médiathèque se trouve au cœur d'un espace dédié à la culture, elle vit au côté de l'école de musique, de l'école d'art, du Train-Théâtre, du Train-Cinéma et de la salle multi-activités. En 2014, d'autres travaux vont permettre de répondre encore plus aux demandes de la population, avec le réaménagement du hall du centre culturel Louis Aragon et la construction d'une salle qui accueillera des rencontres, des conférences ou des concerts. Lors de son allocution, Pierre Tra-

pier, maire de Portes a souligné les valeurs de l'accès à la culture défendue par la majorité municipale : « La médiathèque est une vraie locomotive pour dynamiser encore plus l'espace de création, de découverte et pour faire vivre les valeurs de l'éducation populaire, qui nous sont chères. C'est toujours émouvant d'inaugurer un lieu de culture et de connaissances. C'est aussi la marque du dynamisme des investissements publics des collectivités. L'attractivité de votre médiathèque ne fera pas défaut ».

Durant les 7 mois de travaux, la médiathèque, même si elle était fermée au public, n'a pas cessé son activité. De nombreuses animations hors les murs ont été proposées, des paniers de livres et de DVD étaient à disposition du public dans différents sites de la commune. « Ces initiatives ont connu un très grand succès », a souligné Marie Ransant. La médiathèque dispose maintenant de 25 000 ouvrages qui attendent les lecteurs et ce nombre devrait grandir.

Jean-Michel Bochaton, vice-président de Valence Agglo en charge de la culture et adjoint au maire de Portes, lors de son intervention, rappela la genèse du projet : « Transformer la



bibliothèque en médiathèque était un dossier structurant de la ville de Portes, c'est maintenant chose faite grâce à l'implication des élus de la commune et de Valence Agglo. Nous avons fait un effort conséquent sur le multimédia avec la création d'une salle informatique. De plus, des ateliers multimédia vont prochainement être mis en place, un recrutement a d'ailleurs été effectué en ce sens. Cette nouvelle médiathèque va apporter une vraie réponse de service public ».

Réouverture depuis le 11 septembre, la médiathèque a déjà effectué plus de 3000 prêts. De nouvelles personnes sont également venues s'abonner, ce qui témoigne d'un succès gran-



dissant. Le bâtiment qui accueille la médiathèque, a plus de 30 ans. Son réaménagement a été un véritable défi pour Monsieur Ramadier architecte du lieu : « Merci de

m'avoir fait confiance pour la réalisation de ce projet, j'ai pu travailler en toute confiance avec les élus, les entreprises qui sont intervenues sur les travaux et le personnel de la médiathèque. Travailler sur un lieu dont les murs sont déjà existants est assez déroutant pour un architecte ».

Le 21 septembre a donc été un jour de fête. Après les discours, le public a été invité à déguster le buffet concocté par une association valentinoise. Un repas musical avec la prestation de Pascal Coignet, violoncelliste et directeur de l'école de musique accompagné de Florian Devedeux, pianiste, et professeur à l'école de musique. L'après-midi a également été festif avec le spectacle de déambulation "les Taiseux(ses)", un goûter et pour terminer la journée un spectacle pour les 3-6 ans.

Yann Etienne

Soirée des arts de la rue

Samedi 19 octobre en soirée, les arts de rue s'emparent de la commune. Cette initiative gratuite est organisée par la municipalité, en partenariat avec le Train-Théâtre.

On a tous en mémoire la fabuleuse soirée des 30 ans du Transe express en octobre 2012 qui avait réuni près de 10 000 personnes dans les rues de la commune. Un record absolu ! Devant ce succès, la municipalité, sous l'impulsion de Marjolaine Borde, adjointe à la culture, a souhaité faire de Portes, une nouvelle fois, une terre des arts de la rue.

Rendez-vous est donc donné au public au parc Léo Lagrange samedi 19 octobre, à 20h30 pour

le spectacle "D'ici dans" de la compagnie Cyrk Nop. Jongleries, beat-box samplé s'imbriquent et se provoquent. Le mouvement devient musique, l'objet devient son...

A l'issue de la représentation, place à la fanfare la Rhinofanpharyngite pour un spectacle musical, composé de 3 tableaux. Les Impairs s'inspirent et se servent des lieux où ils jouent. La rue devient leur décor, ils la détournent. Ils mélangent des moments de déambulation, de divagation, faits d'improvisations libres et d'interactions avec le public à partir de scènes préparées et présentées en fixe.

N'hésitez pas à venir occuper l'espace public

pour une soirée pleine de rire, de découverte et de partage avec les artistes !



Journée du patrimoine

Comme chaque année, la commune fête son patrimoine. Commençons d'abord par l'écurie



mistral qui a sorti ses plus belles voitures et les a installées sur la place de la mairie pour le bonheur des petits et des grands. Les carrosseries rutilantes ont brillé de mille feux et illuminé les yeux des promeneurs, pour la plus grande fierté des membres de l'association. La mosaïque gallo-romaine accrochée dans la salle des mariages, a également reçu la visite de nombreux

admirateurs de l'histoire. L'initiative était organisée par le service ville d'art et d'histoire de Valence Agglo, sous la forme d'une visite conférence le dimanche 15 septembre. Le Train-Théâtre était également de la fête avec l'organisation d'un parcours découverte de la culture portoise. Ces journées du patrimoine ont une fois de plus rassemblé de nombreux curieux.

ALBERT

« La vraie générosité envers l'avenir »

Écrivain et journaliste, Albert Camus dont une rue de la commune porte le nom, est célèbre pour ses écrits, mais aussi pour son engagement et son humanisme. L'homme s'est toujours interrogé sur la condition humaine. Retour sur la vie et l'œuvre de ce témoin de notre temps.



« Je fus placé à mi-distance de la misère et du soleil », écrit-il dans l'envers et l'endroit, et c'est par ces mots qu'il qualifie sa naissance, le 7 novembre 1913 dans la ville de Mondovi en Algérie. Son père est ouvrier caviste. Mobilisé durant la première guerre mondiale, il perdra la vie lors de la bataille de la Marne à 28 ans. Albert Camus ne connaîtra jamais son père, il gardera de lui quelques photos et une anecdote significative : un dégoût devant le spectacle d'une exécution capitale. Le petit Albert est alors élevé par sa mère et sa grand mère. Sa mère est une femme sourde et ne sait ni lire ni écrire. « À toi qui ne pourras jamais lire ce livre » : c'est avec ces mots qu'il lui dédiera son dernier manuscrit, inachevé, "Le Premier Homme".

Albert Camus et ses études

L'Albert Camus enfant va être influencé par son oncle, un boucher qui entre deux découpes de viande se délecte à lire Gide. Cet homme anarchiste, voltairien et cultivé va prendre Albert sous son aile, subvenir à ses besoins et lui four-

nir une bibliothèque riche et éclectique. Une autre personne va également beaucoup compter pour Albert Camus, son instituteur à l'école communale, Louis Germain qui voyant le potentiel de l'enfant va lui donner des leçons gratuites et l'inscrire sur la liste des candidats aux bourses d'études. Camus gardera une grande reconnaissance envers cet homme et lui dédiera son prix Nobel de littérature, reçu en 1957 : « Quand j'ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé... Vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève ». Il vit alors dans le quartier populaire de Belcourt, où cohabitent arabes et européens de la classe ouvrière. Un quartier qui le lie aux travailleurs algériens, à qui il consacra ses plus grandes enquêtes. Admis au lycée, il dira de ces années : « j'avais honte de ma pauvreté et de ma famille (...) Auparavant, tout le monde était comme moi et la pauvreté me paraissait même être de ce monde, au lycée je connus la comparaison ». Durant ses études lycéennes, il découvre à la fois les joies du football, il devient le gardien de but du lycée et de la philosophie, grâce à son professeur Jean Grenier qui lui fera lire Nietzsche. Bac en poche, il



entame des études de philosophie, Mais sa santé est très fragile, en raison d'une tuberculose, il décroche finalement une licence de philosophie et devient journaliste.

Ses débuts d'écrivain et journaliste

En 1935, il commence à rédiger ses carnets. Il fonde à Alger le Théâtre du Travail. Albert Camus obtient un Diplôme d'Etudes Supérieures de Philosophie. À 24 ans, il publie son premier livre, aux éditions Charlot, "L'envers et l'endroit" et s'attèle à la rédaction d'un roman "La mort heureuse". En 1938, il entre à l'Alger Républicain, quotidien qui soutient le programme du Front populaire. Le gouvernement de Kabylie interdira le journal en 1940 suite à la publication d'une série d'article de Camus nommés "Misère de la Kabylie". La même année, il quitte l'Algérie pour se rendre à Paris.

1957 l'année de sa consécration...

Là il va entrer dans la résistance et prendre la direction du journal clandestin "Combat". Son éditorial au lendemain des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki fait aussi partie des écrits célèbres de l'auteur. Durant la même période il va publier "L'étranger" et "Le mythe de Sisyphe", essai dans lequel il expose sa philosophie de l'absurde. En juin 1947 il publie "La peste". Ce roman rencontre immédiatement un grand succès auprès du public. Durant la guerre d'Algérie, son appel à la "Trêve pour les civils" lancé en janvier 1956 l'éloigne de la gauche, qui soutient la lutte pour l'indépendance algérienne. La même année, il publie "La



avec l'équipe "d'Alger n

CAMUS

consiste à tout donner au présent. »



Albert Camus (3^e en partant de la droite), "républicain" le jour de la parution du 1^{er} numéro en 1936.

Chute", un ouvrage très pessimiste dans lequel il dénonce l'existentialisme en ne s'épargnant pas lui-même. L'année 1957 est celle de sa consécration avec l'obtention du prix Nobel : "pour l'ensemble de son œuvre mettant en lumière les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes".

Le 4 janvier 1960, Albert Camus quitte sa maison de Lourmarin et roule en compagnie de son ami Michel Gallimard en direction de Paris. Près de Sens, la voiture heurte un arbre, Albert Camus est tué sur le coup, en pleine gloire. Il laisse derrière lui un roman inachevé, tout comme sa vie et son œuvre : "Le premier Homme".

« Le thème des initiatives portuaises se nomme, cette année, "l'engagement". L'année 2013 coïncide avec l'anniversaire de naissance d'Albert Camus. Quoi de plus normal que de consacrer un mois à cet homme de conviction. Les nombreux partenaires que nous avons contactés ont répondu présents pour construire cette initiative et je tiens à les en remercier. C'est aussi grâce à eux que le mois Camus a pu voir le jour. Je vous invite donc à venir nombreux aux initiatives, et vous plonger dans la vie et l'œuvre d'Albert Camus »

Marjolaine Borde, adjointe au maire, en charge de l'art et de la culture

Centenaire de la naissance d'Albert Camus

« De la pensée de l'absurde à l'engagement »

Durant 1 mois, la ville de Portes-lès-Valence, en partenariat avec le Train-Théâtre, le Train-Cinéma, la médiathèque et la Librairie Notre Temps de Valence, va rendre hommage au grand écrivain qu'était Albert Camus, plus jeune lauréat du Prix Nobel de littérature.

Durant ce mois thématique autour de l'homme et de son œuvre, de nombreuses initiatives sont au rendez-vous : des projections de films, des lectures ou encore des expos... Des ateliers Slam vont également être organisés pour des élèves du collège avec comme intervenants les slammeurs Medhi dix et Madame Bert'. Les jeunes auront d'ailleurs la chance d'assurer la 1^{ère} partie du concert d'Abd al Malik, en déclamant leurs textes dans le hall du Train-Théâtre. L'invitation est donc lancée. Venez découvrir ou redécouvrir l'homme en suivant les traces qu'il a laissées dans le présent.

- **DU 7 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE - Expositions "Albert Camus, du dernier mot au premier homme"**, par l'association Confluences & "L'Étranger", planches de BD de J. Ferrandez, par la production Rencontres du 9^e art, Festival de bande dessinée et autres Arts associés d'Aix en Provence - **hall de la mairie, salle des mariages, hall du Train-Théâtre et médiathèque (ouvertures aux horaires de chaque structure) - entrée libre**
- **JEUDI 7 NOVEMBRE 19H - Inauguration des expositions** "Albert Camus, du dernier mot au premier homme" & "L'Étranger" planches de BD de J. Ferrandez - **Stand de la "Librairie Notre Temps"** - en mairie et salle des mariages - **entrée libre**
- **MARDI 12 NOVEMBRE 18H30 - Lectures et café philo** avec Nadine Despert et Armel Richard - à la médiathèque - **entrée libre**
- **MARDI 19 NOVEMBRE 20H - Cinéma "Le premier homme"**, réalisé par Gianni Amelio, avec Jacques Gamblin, Catherine Sola, Maya Sansa... **Débat** en présence de José Lenzini (écrivain camusin) - **au Train-Cinéma**
- **MERCREDI 20 NOVEMBRE 17H À 19H - Dédicaces et exposition de planches de BD**, en présence de José Lenzini (écrivain camusin) et Laurent Gnoni (illustrateur) - **Stand de la "Librairie Notre Temps"** - à la médiathèque - **entrée libre**
- **DIMANCHE 24 - MARDI 26 NOVEMBRE 14H - Cinéma "La peste"** réalisé par Luis Puenzo, avec William Hurt, Sandrine Bonnaire, Jean-Marc Barr... - **au Train-Cinéma**
- **MERCREDI 27 NOVEMBRE 14H30 À 16H30 - Atelier Slam** avec Mehdi dix et Madame Bert' - à la MJC-Centre social - **entrée libre sur inscription**
- **SAMEDI 30 NOVEMBRE 20H30 - Abd al Malik - 1^{ère} partie les collégiens** (suite aux ateliers slam) (**SPECTACLE COMPLET**) - **au Train-Théâtre**
- **DIMANCHE 1^{ER} - MARDI 3 DÉCEMBRE 14H - Cinéma "L'étranger"** réalisé par Luchino Visconti, avec Marcello Mastroianni, Anna Karina, Bruno Cremer... - **au Train-Cinéma**

ALBERT CAMUS

"De la pensée de l'absurde à l'engagement"

Expositions
Café philo
Lectures
Cinéma
Slam...

PORTES-LÈS-VALENCE
du 7 novembre au 6 décembre

Programme disponible en mairie - Tél. 04 75 57 95 51

Aux urnes citoyens !

Prenez la parole.

Deux importantes élections vont avoir lieu en 2014 : les municipales et les européennes. Pour pouvoir s'exprimer, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales et ceci avant le 31 décembre 2013.

Pourquoi voter ?

Le droit de vote est inscrit dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le vote est donc un droit. Il permet à chaque citoyen d'exprimer son opinion.

Par le geste de déposer un bulletin dans l'urne, nous pouvons choisir nos élus qu'ils soient locaux, nationaux ou européens.

Le 23 mars 2014 aura lieu le 1^{er} tour de l'élection municipale, dans notre commune comme dans les 36 000 autres de notre pays. C'est un scrutin de liste, vous serez donc amenés à élire les conseillers municipaux qui éliront, par la suite, le maire. Ces élections ont lieu tous les 6 ans, au suffrage universel direct. Précisons qu'un citoyen de l'Union européenne qui réside en France, peut participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français.

Les missions du maire

Le maire est à la fois représentant de l'État (par exemple en tant qu'officier de l'état-civil, en étant aussi chargé de l'organisation des élections) et représentant de la commune (lors des cérémonies officielles, en justice en cas de litiges...) en tant que collectivité territoriale.

Le maire est élu par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil municipal. Il préside le conseil municipal, décide de l'ordre du jour et s'appuie sur des adjoint-e-s, eux aussi élus par les conseillers municipaux.

Le maire est le chef de l'administration communale. Il est aussi officier de police judiciaire, et concourt donc par son pouvoir de police, à l'exercice des missions de sécurité (en tant par exemple que responsable de la police municipale).

Vous avez maintenant toutes les informations pour accomplir votre devoir de citoyen le moment venu.

CONDITIONS À REMPLIR POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Pour avoir la qualité d'électeur : avoir 18 ans, être de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire c'est à dire soit y être domicilié, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.
- Pour s'inscrire, il faut se rendre en mairie, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Les jeunes électeurs sont inscrits d'office sur les listes de leur commune, chaque année. Par contre, en cas de déménagement ou pour savoir si vous êtes bien inscrit, vous pouvez vous rendre au service "élections" de la mairie de Portes, voire appeler ce dernier au 04 75 57 95 01

Cette carte reste la meilleure pour exprimer vos vœux !



COMMENT VOTER

Le lieu de votre bureau de vote figure sur la carte d'électeur. Si vous avez égaré celle-ci, pas de panique ! Vous pourrez tout de même voter avec une pièce d'identité. Par ailleurs, les règles concernant le vote par procuration ont été assouplies au cours des dernières années. Les demandes doivent être déposées auprès des commissariats de police ou des tribunaux d'instance. N'attendez pas la veille du scrutin pour le faire...

La poste en travaux

Comme vous avez pu le remarquer, la poste est fermée depuis le 11 octobre et ceci jusqu'au 11 janvier 2014. Des travaux d'aménagement sont en cours, afin notamment de rendre l'espace plus fonctionnel. Les usagers sont accueillis à partir du 16 octobre dans un lieu temporaire, situé au sous-sol du bureau, rue Auguste Delaune. Ce bureau sera ouvert durant toute la durée des travaux. Ces travaux ont pour objectif de satisfaire les usagers du

service public. Toutes les opérations habituelles pourront être réalisées et le distributeur automatique de billets sera opérationnel pendant ces 3 mois. Quant à l'accueil des clients pour les boîtes postales, il sera maintenu.

Ouverture au public du bureau provisoire :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Du Mardi au vendredi :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi : de 9h à 12h



André Lanier nous a quittés



Nous avons appris avec tristesse le décès à la mi-septembre d'une figure locale du sport portois, André Lanier. Né en 1930 à Nancy, sa carrière militaire l'a amené en 1959 à l'ERCA de Portes-lès-Valence pendant 18 mois. Se plaisant bien à Portes-lès-Valence, il demandera sa mutation et reviendra comme militaire puis comme civil à ce qui est devenu aujourd'hui l'ELoCA (Etablissement Logistique de Commissariat de l'Air).

Grand amateur de football, il sera secrétaire puis président de 1980 à 1984 du club local USCP Football. Il contribuera au changement du nom du club qui deviendra le Football Club Portois. André Lanier était fier de la bonne marche du club actuel qui évolue en promotion d'Honneur Régional. A la retraite, il deviendra en 1991 membre du foyer club Ambroise Croizat puis vice-président du club.

Il a eu la douleur de perdre sa femme Micheline en 2009. Militant de la paix, membre du parti communiste français, André Lanier s'attachait à toujours défendre les plus modestes, en combattant toutes les injustices.

Il a eu trois filles : Christine, Annette et Catherine à qui nous présentons nos plus sincères condoléances ainsi qu'à ses petits enfants.

Guy Juan s'en est allé

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès survenu à l'âge de 78 ans de Monsieur Guy Juan, né en Algérie en 1935. Président du Comité local du Souvenir français, humaniste et discret, infatigable gardien de la mémoire et soucieux de l'avenir, Guy Juan ne ménageait jamais sa peine pour transmettre et faire partager le devoir de mémoire et tout particulièrement au sein du Souvenir français qu'il avait constitué sur notre commune.

Toutes celles et tous ceux, militants du devoir de mémoire peuvent témoigner de son dévouement. Dans son engagement, Guy Juan n'oubliait pas les jeunes, comme en témoigne l'exposition organisée par le Souvenir français au collège Jean Macé. La municipalité avait répondu positivement à sa demande de donner le nom d'esplanade du Souvenir français à une place située face au nouveau cimetière le 11 novembre 2011. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Nadia ainsi qu'à ses filles Nathalie et Guylaine.

Discours de Guy Juan, lors de la pose de la plaque de dénomination de l'esplanade du "Souvenir français", le 11 novembre 2011



Valence services

Les activités exercées par "Valence services" se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Leur caractère d'utilité sociale répond à des besoins collectifs non satisfaits par le secteur marchand. Par exemple, l'association peut vous prêter un deux-roues si vous en avez besoin pour vous déplacer pour un emploi, un stage ou une formation.

L'association dispose également d'un atelier mécanique. Ce garage associatif est un atelier pédagogique qui offre la possibilité de futurs mécaniciens d'acquérir de l'expérience et de développer des compétences profes-

sionnelles. Ce garage est ouvert au public, tous les travaux sont supervisés par un mécanicien professionnel. (Rendez-vous et renseignements au 06 08 88 78 13)

L'association intervient depuis 1992 dans la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle. Ses missions reçoivent le soutien

d'instance de l'Etat, de la Région, du Département et des collectivités locales.

Contact et renseignements :

Tél : 04 75 42 86 53

Mail : valence.service@wanadoo.fr

Adresse : ZI des Auréats, 4 rue Margier
26800 Portes-lès-Valence



Multi-services

Monsieur Vuillaumier Serge vient de créer son entreprise en tant qu'auto-entrepreneur. Il vous propose de se déplacer à votre domicile pour effectuer tous types de travaux, de plomberie ou d'électricité, de bricolages divers ou encore de tondre votre pelouse.

Titulaire d'un CAP obtenu en 1986, Monsieur Vuillaumier peut aussi poser des revêtements de sol, du parquet, de la moquette ou tout

autre type de revêtement.

A votre demande, Monsieur Vuillaumier effectuera gracieusement un devis. Il accepte également le paiement par chèque emploi service.

Contact : 04 75 40 04 26

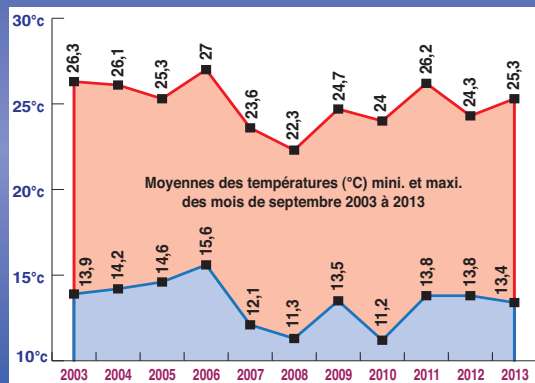
ou 06 71 30 58 98

Mail : serge.vuillaumier@gmail.com

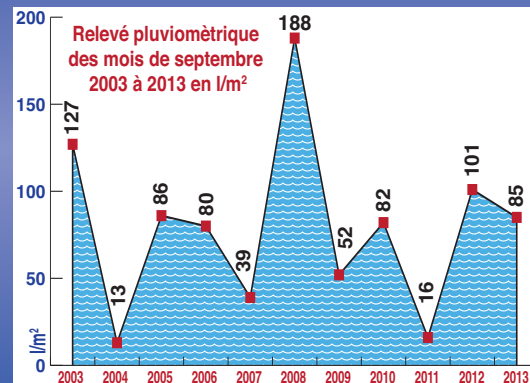


La cigale et la grenouille

Nous voilà maintenant, pauvres de nous, en automne ! Les barbecues et les salons de jardins vont hiberner tranquillement dans les garages. Pardon pour cette introduction pessimiste mais la cigale et la grenouille n'aiment pas le froid... Bientôt arrivera la saison froide et chanter en hiver est impossible pour notre cigale. Quant à notre ami grenouille, il est difficile de casser la glace pour son bain matinal ! Passons maintenant aux relevés météorologiques du mois et d'abord la pluie. 85 litres d'eau sont tombés ce mois de septembre, avec un pic le 29 qui à lui seul rassemble 55 litres ! A titre de comparaison septembre 2008 s'est retrouvé sous 188 l d'eau par



m². Finalement ce mois de septembre 2013 n'aura pas été si mal ! Au niveau des températures, la moyenne a été de 25,3° avec un 4 septembre caniculaire avec ses 32,9°, merci à lui. En fin de compte, l'hiver n'est pas encore là ! Et pour conclure ce billet, un petit dicton : « Si en septembre on voit des étoiles filantes, les cuves déborderont aux vendanges ».



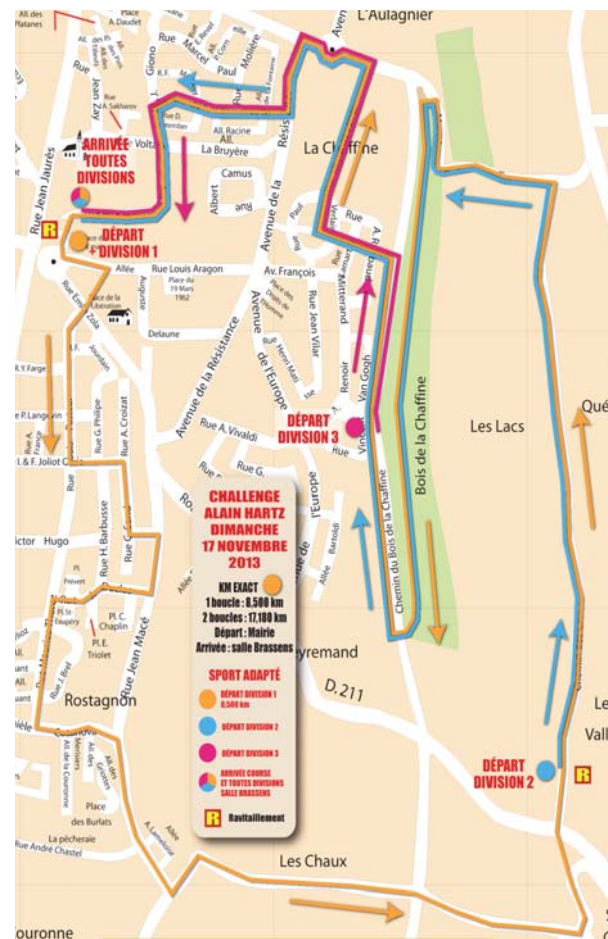
Challenge Alain Hartz

Passion course à pied

Comme chaque année, plusieurs centaines de coureurs vont s'élancer sur les parcours du challenge. Quelque soit leur âge, ils auront tous un but, franchir en tête la ligne d'arrivée... sans oublier que le plus important est bien sûr de participer à ce rendez-vous sportif et convivial.

Organisé par l'association "Le lièvre et la tortue" et la municipalité, le challenge Hartz aura lieu cette année le 17 novembre. Il vous reste donc quelques jours pour préparer vos muscles à cette épreuve sportive. Place maintenant à l'entraînement... Pour ce qui est du parcours et pour le plus grand bonheur des coureurs, il passera une fois de plus par le bois de la Chaffine, partie de la course qui devient maintenant mythique. Pour prendre place sur la ligne de départ, il faut être titulaire d'une licence d'athlétisme ou à défaut pré-

senter un certificat médical lors de l'inscription. Les enfants des écoles et des associations sportives se lanceront dans la course. Les parcours se dérouleront près de l'ancien cimetière. Comme de coutume, une fois la course terminée, l'association la plus représentée se verra remettre le trophée Jean-Claude Ambrogelly. Depuis 2003, le Challenge Alain Hartz accueille des coureurs du sport adapté et pour cette 10^{ème} année, les parcours ont été choisis pour le championnat départemental de cette catégorie. Il est donc maintenant temps de lacer les baskets... Bonne chance à toutes et à tous. Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez téléphoner au 06 89 68 62 97 ou vous rendre sur le site internet de la ville. Notons pour terminer, qu'un appel est lancé par l'association "Le lièvre et la tortue" aux signaleurs volontaires ayant un permis B pour qu'ils assurent la sécurité des courses entre 9h et 18 h.



US Véore XV, le cercle des partenaires s'agrandit.

Ce vendredi 27 septembre, Stéphane Bellamy et Michel Courtial, co-présidents de la Véore XV ont réuni au siège du club à Beauvallon, des responsables des sociétés SARP (Véolia Environnement), Chapon et du groupe Avenir (construction de maisons individuelles) afin de signer avec chacun d'entre eux un contrat de partenariat. Cette séance de co-signatures s'est déroulée en présence des élus du canton : Mme Faure, maire de Beauvallon et vice-présidente du conseil général, M. Trapier, maire de Portes-lès-Valence, M. Duca, maire d'Etoile, M. Pomarel, maire de Beaumont-lès-Valence et de M. Fontaine, adjoint chargé des sports de Montéléger.

Les présidents après avoir présenté le club, ses résultats sportifs, sa bonne ambiance ainsi que son école de rugby, ont rappelé que la Véore XV a été déclarée le club le plus com-

plet de Drôme/Ardèche par le comité. Ensuite Benjamin Moiret chargé de communication a offert aux mécènes le tee-shirt avec leurs logos que les joueurs porteront désormais à chaque échauffement d'avant-match. Les élus et sponsors ont exprimé leur plaisir à soutenir le club. Véore XV, ayant terminé sa saison 2012/2013 comme champion Drôme Ardèche Honneur, évolue cette saison Fédérale 3. Un nouvel entraîneur Eddy Delhomme est venu remplacer

Damien Bouis qui s'est retiré. Après une bonne préparation physique de Jean-Paul Bazire, les deux équipes seniors ont remporté des victoires bonifiées lors de la première journée. Le premier déplacement n'a pas été aussi heureux, mais les joueurs se sont repris la journée suivante face à Rhône XV : la réserve signant une belle victoire bonifiée (34-0) et la première remportant une partie chèrement disputée (21-15).



Mémoire vivante a 20 ans !

Deux décennies au service de la mémoire collective

Plus de 500 personnes et de nombreux élus de la commune se sont retrouvés à l'Espace Cristal samedi 5 octobre pour fêter l'anniversaire de l'association. Cette initiative organisée par "Mémoire vivante" avec le soutien de la municipalité a été un grand succès.

« On n'a pas tous les jours vingt ans, ça nous arrive une fois seulement, ce jour-là passe hélas trop vite ! C'est pourquoi il faut en profiter ». Vous aurez tous reconnu la célèbre chanson de Berthe Sylva enregistrée en 1935, sur un 78 tour bien sûr ! Mais revenons à notre histoire, c'est-à-dire les 20 ans de l'association



"Mémoire vivante", qui a vu le jour le 10 octobre 1993. En guise de préface à la soirée, le public a pu remonter l'histoire de la ville en se promenant dans l'exposition photos organisée en partenariat avec l'association "Au fil de la soie", installée dans le hall d'entrée de la salle.

Robert Voge, fidèle conservateur de la mémoire et président de l'association a pris le micro pour son discours d'anniversaire, histoire de souffler les bougies : « la mission de l'association est de rassembler tous les documents relatifs à notre commune. Les membres de l'association sont tous des passionnés du patrimoine, et je tiens ici à les remercier pour leur implication ». De nombreuses initiatives ont émaillé les 20 ans dont une exposition dans le hall de la mairie. D'autres temps forts sont à venir, comme par exemple, l'édition début 2015 d'un ouvrage sur le passé cheminot de notre commune.

Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, accompagné de Raymond Rinaldi, 1er adjoint et membre du bureau de Mémoire vivante et d'autres élus, a ensuite pris la parole : « Notre jeune commune née en 1908, a une histoire féconde. Une histoire de résistance et de solidarité construite jour après jour par les bâtisseurs de la ville, je pense ici à Gabriel Coullaud et à Jean-Guy Pinède. Je veux remercier chaleureusement "Mémoire vivante" et ses bénévoles de faire vivre le passé de la ville qui est un patrimoine partagé et commun. Merci aussi à Robert Voge son président, un homme créatif et humaniste, merci aussi à Alexandre Bertrand qui depuis 15 ans s'emploie à servir la mémoire de la ville ». Marie-

Josée Faure, conseillère générale, a tenu à remercier l'association : « merci à "Mémoire vivante" pour son travail nécessaire à la connaissance de nos racines, indispensables pour grandir. Il faut savoir d'où l'on vient pour pouvoir avancer ». Place ensuite au spectacle d'anniversaire ! La compagnie Péricard avec son spectacle "La malle aux chansons" a fait danser la mémoire des convives durant plus de deux heures, en retraçant 50 années de refrains inoubliables dans une féerie de décors, avec plus de 200 costumes. **YE**



« Il est important de connaître notre histoire commune et locale. Même la plus petite histoire locale fait partie de la grande histoire de France. Le rôle de "Mémoire vivante" est de préserver les traces du passé,

pour que les générations à venir connaissent mieux leur histoire. Les documents et photos dont nous disposons seront une véritable pépite pour les historiens des temps futurs. J'aime cette citation qui, je trouve, résume bien la démarche de l'association : « pour savoir où on va, il faut savoir d'où l'on vient ».

Robert Voge, président de l'association Mémoire vivante de Portes-lès-Valence

SALON DES VINS

Comme chaque année, depuis maintenant 9 ans, le Comité des fêtes de Portes organise son salon des vins. Cette année il aura lieu le samedi 2 et le dimanche 3 novembre à l'Espace Cristal. 40 viticulteurs venus de toutes les régions seront présents pour satisfaire vos papilles. Entre deux dégustations de vin, vous pourrez également apprécier divers mets. Pour les personnes qui désirent approfondir leurs connaissances du vin, un jeune œnologue viendra assurer 4 séances de dégustation. Les collectionneurs seront aussi de l'évènement avec la présence d'un placomusophile qui est, comme tout le monde le sait, un collectionneur de plaques de muselet de champagne. Si vous le désirez, vous aurez la possibilité, durant le salon, de faire personnaliser vos verres ou bouteilles grâce à la présence d'une graveuse sur verre. Une fois de plus, il est certain que le salon des vins sera une formidable rencontre entre les producteurs de vins qui sont de véritables artistes et les passionnés.

Ouverture du salon : samedi 10h-20h et dimanche 10h-19h. Le prix d'entrée est de 3 € avec un verre de dégustation offert.

Nouvelle saison pour le Train-Théâtre

En voiture les voyageurs !

Vendredi 27 septembre au soir, le Train-Théâtre a fait salle comble pour la présentation de sa nouvelle saison. Au programme de la soirée : les futurs spectacles et une représentation musicale et vidéo pleine de chansons et d'humour.

En arrivant sur le quai du Train-Théâtre, le public a forcément vu un drôle de camion orange garé pas loin de l'entrée avec une inscription : "on s'en fout". Drôle de rencontre et une énigme

qui sera résolue plus tard dans la soirée... Passons d'abord à la nouvelle saison du Train-Théâtre : la salle est pleine d'un public impatient quand Luc Sotiras, directeur, fait son entrée en scène pour présenter la saison à venir. Une fois de plus, de nombreux artistes talentueux viendront faire vibrer les planches et les spectateurs du Train-Théâtre. Afin de mettre l'eau à la bouche du public, des extraits de chansons sont également diffusés. Une fois le nom des artistes égrainé et leurs mélodies savourées, place à François Gaillard et à



son spectacle. Comme de coutume avant chaque représentation, la lumière s'éteint doucement et le grand rideau noir s'ouvre. Et c'est là que l'énigme du camion orange s'éclaircit, le camion appartient à l'artiste ! L'artiste va rapidement embarquer les 400 personnes du public dans son camion, pour un road-movie à travers la France. Un voyage rempli de jeux d'ombres et de lumière. Seul sur scène, quoique accompagné parfois d'amis musiciens plus ou moins virtuels, il manie avec virtuosité aussi bien le chant que l'accordéon ou encore la flûte traversière. Le vieux camion orange a emporté le public bien loin de la gare du Train-Théâtre.

Yann Etienne



Cassis, un poème en Provence

C'est dans le cadre de son agrément centre social, obtenu en avril 2010, que la MJC de Portes propose aux habitants différentes activités, dont les sorties culturelles au féminin. Ainsi, une soixantaine de portoises se sont rendues à Cassis, dans le département des Bouches-du-Rhône, samedi 14 septembre. Comme bien souvent dans le sud de la France, un beau soleil a accompagné cette journée de détente. Les vacancières d'un jour ont pu découvrir les superbes calanques en bateau, au cours d'une balade commentée. Le soleil et l'appel de la mer étant au rendez-vous, certaines se sont aventurées pour une baignade dans une mer émeraude. La jour-

née s'est terminée par une visite touristique à bord d'un petit train. Ces sorties culturelles et de décontraction permettent à des portoises de partager des moments de découvertes mais aussi de se rencontrer et de créer des liens.



La prochaine destination sera le carnaval vénitien à Annecy, le 15 mars 2014.

*Pour tout renseignement ou inscription, contacter la MJC-Centre social : tél. 04 75 57 00 96
Mail : accueil@mjc26800portes.org - Site internet : <http://www.mjcporteslesvalence.fr>*

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Portes citoyenne a tenu exceptionnellement à donner la parole à Marie-Noëlle Ladet-Benhilal et Mireille Lapra-Ladet : "Nous, filles de René Ladet, tenons à préciser que nous ne cautionnons pas les écrits de Geneviève Girard, concernant l'utilisation du nom de notre père." Leurs propos viennent en réaction du texte de l'opposition municipale paru dans le Portes Infos en septembre dernier. Quant aux interventions du maire lors des cérémonies patriotiques et du souvenir, elles respectent tous les anciens combattants, contribuent au devoir de mémoire et rappellent à chacun, sans aucune polémique, le sens de l'engagement et les valeurs, dans leur diversité, des combattants de la liberté.

Justice et reconnaissance

Comme dans d'autres villes du département, Portes-lès-Valence a aussi de nombreux retraités. Anciens ouvriers, cheminots, agents d'autres services publics, employés du privé... ils sont nombreux à se priver, ne vivant que de leurs pensions amaigrées par les réformes de droite, Balladur et Fillon. Pourtant ce n'est pas la charité que les retraités réclament, mais la reconnaissance d'une vie digne après avoir travaillé toute leur vie.

Comme promis, le gouvernement socialiste prépare une nouvelle réforme des retraites. Mais pas dans la direction souhaitée. Comment accepter les "arguments" du Premier ministre selon lesquels : « tous devront participer de l'effort, salariés et retraités ». Ah bon, pas les grands patrons, ni les actionnaires dont les profits s'élèvent à 53 milliards en 2012 (soit l'équivalent de 4 fois le déficit de la Sécurité sociale pour la même année 2012) ?

Les réformes passent, font mal car c'est toujours le capital qui est épargné, alors que c'est à celui-là qu'a profité le travail des ouvriers et des salariés de notre pays.

Tous ensemble, il faut dénoncer les projets de réforme de régression sociale. Il faut revenir à l'âge légal de la retraite à 60 ans et à taux plein, mettant à contribution les revenus du capital et parvenir à des pensions à 75% du salaire des 10 dernières années, sans aucune pension en-dessous du SMIC qui, lui, doit être relevé !

Les élus de notre groupe continueront de se battre aux côtés des retraités pour que justice et reconnaissance soient enfin rendues.

Les élus du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupepcrc.portes@yahoo.fr

Penser globalement, agir localement

Valence Agglo vient de présenter publiquement les actions du Plan Climat Energie Territorial. Ces actions très ambitieuses sont le fruit d'une démarche largement concertée avec l'ensemble des acteurs locaux depuis avril 2011. La ville de Portes-lès-Valence a été très présente dans cette démarche, c'est la suite logique du travail fait sur notre commune dans le cadre de l'Agenda 21 :

- actions pour la diminution de la consommation d'énergie (armoires pour baisser la consommation d'éclairage public, remplacement d'ampoules traditionnelles par des Leds),
- constructions de bâtiments publics, à haute performance énergétique (écoles, restaurants scolaires, salle multi-activités, salle Fernand Léger),
- achats de véhicules électriques,
- chaudière à bois,
- projet de voie verte, parking de covoiturage,
- projet de plate-forme multimodale.

Que ce soit sur l'agglo ou sur notre commune, les actions sont nombreuses pour agir dans le cadre de ce plan climat énergie. Mais je pense qu'il faudra aller plus loin et tous ensemble lutter contre le réchauffement de la planète (collectivités, entreprises, citoyens...). Il faut se fixer un objectif de moins 20% d'émission de gaz à effet de serre et moins 20% de consommation énergétique d'ici 2020.

On peut y arriver, on doit y arriver.

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint au maire, membre du groupe
Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Double peine

En ce début d'automne, beaucoup de Français ont déjà reçu leur avis d'imposition. Et cette année, c'est souvent le choc, car l'addition fiscale s'est alourdie pour presque tous les contribuables.

La facture est plus lourde pour 2,6 millions de foyers qui n'étaient pas imposables en 2012 et qui le sont devenus en 2013.

A cette surprise, s'ajoute souvent une deuxième peine notamment pour les personnes âgées : la perte de l'exonération du paiement de la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Les portois et les portaises n'échappent pas à ces difficultés à tel point que certains d'entre vous s'en sont émus auprès de nous.

Nous nous sommes toujours opposés tout au long du mandat à l'augmentation de la fiscalité sur notre commune car nous estimons que le produit des différentes taxes ainsi que les dotations de l'état, permettent un fonctionnement plus que raisonnable encore faut-il savoir bien gérer. Savoir gérer c'est dépenser dans l'enveloppe budgétaire, sans emprunter pour du fonctionnement, mais pour investir, en privilégiant l'intérêt général.

N'en déplaise à la majorité actuelle qui se glorifie d'une bonne gestion : le constat est sans appel.

Augmentation de la fiscalité de 2001 à 2008 sur l'ensemble des taxes communales : 0 %

Augmentation de la fiscalité de 2009 à 2013 sur l'ensemble des taxes communales : + 8,2 %

Savoir gérer c'est aussi respecter les classes moyennes et tous ceux qui payent des impôts.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu **dimanche 24 novembre 2013** à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier.

Les personnes nées en 1943 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre, à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. (04 75 57 95 00)

MJC-CENTRE SOCIAL "ATELIER D'ÉDUCATION À L'IMAGE"

Les enfants et les adolescents sont soumis à un flux permanent d'images et de dessins animés, parfois à l'excès. L'éducation de l'image par le biais des ateliers de cinémas d'animation va leur permettre de se positionner côté caméra, en devenant concepteurs, créateurs et réalisateurs d'une création collective. Une belle occasion de développer son esprit critique et s'exercer à la lecture active des images. **Tous les mercredis 14h-16h.** Renseignements et inscriptions à la MJC-Centre social au 04 75 57 00 96

CAFÉ PATRIMOINE "TOUS À L'ÉCOLE !"

Samedi 24 octobre à 14h30 à la maison des associations, dernier rendez-vous du cycle rencontres sur le thème de l'école. Les portois sont invités à venir échanger leurs souvenirs d'école.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portois et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2013** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portois déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

MÉDIATHÈQUE

"Mamie m'a dit" conte de papier et de sons par la Cie La Panthère Noire. Mardi 22 octobre à 18h30. Pour les **3 à 8 ans** (accompagné d'un parent) sur inscription.

Tél. : 04 75 57 40 65

CLUB AMBROISE CROIZAT

Octobre

Mercredi 30, sortie Poires et Grenouilles, 9h départ au foyer

Novembre

Vendredi 8, belote, 13h30 au foyer

Du 13 au 15, voyage à Rosas en Espagne

Jedi 21, anniversaires du 2^{ème} semestre, 14h, salle Brassens

Vendredi 22, belote, 13h30 au foyer

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

ÉTAT CIVIL

Mariages :

Kamel Guerziz et Célia Schaeffer, Charles Nazarian et Caroline Astarjian, Jimmy Terras et Nelly Theil

Décès :

Jeanne Vigier née Salles, François Appap, André Lanier, Yvonne Bourja née Durand, Colette Brochier née Bégagnon, Louise Claudé née Walter, Guy Juan, Yannick Ruffier

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville



**TRAIN
THEATRE**

PORTES-LES-VALENCE DRÔME
UN ÉQUIPEMENT DE
VALENCE AGGLO
SUD RHÔNE-ALPES
SCÈNE CONVENTIONNÉE CHANSON
SCÈNE RHÔNE-ALPES



Cie Cyrk Nop
D'ici dans
La Rhinofanpharyngite
Les impairs

événement

SOIRÉE DES ARTS DE LA RUE

gratuit

SAMEDI 19 OCTOBRE - 20h30

PARC LÉO LAGRANGE

PORTES-LÈS-VALENCE

renseignements : 04 75 57 14 55 - 04 75 57 95 51